Cinquante-septième année. - N ° 63 A Jeudi 30 mars 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 276

## 21 – CÔTE-D'OR

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

## Ventes et cessions

851 568 055 RCS Dijon.
**KERGOLAB.**
*Forme :* Société par actions simplifiée.
*Capital :* 11516500.00 EUR.
*Adresse :* 13, Rue Pauline Kergomard, Parc Mazen Sully-Bp 37460, 21074 Dijon Cedex.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* KERGOLAB CROISSANCE Société par actions simplifiée au capital de 56.041.043 € Parc Mazen Sully – 13 Rue Pauline Kergomard – 21074 DIJON CEDEX 913 597 761 DIJON SOCIETE ABSORBANTE ++++++ ++++ KERGOLAB Société par actions simplifiée au capital de 11.516.500 € Par Mazen Sully – 13 Rue Pauline Kergomard – 21074 DIJON CEDEX 851 568 055 RCS DIJON SOCIETE ABSORBEE AVIS DE PROJET DE FUSION Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 27.459.151,44 euros Passif : 12.748.104,32 euros Actif net : 14.711.047,12 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Aucun rapport d'échange la société KERGOLAB CROISSANCE détenant la totalité des titres de KERGOLAB. En conséquence la société absorbante ne procédera à aucune augmentation de capital. En contrepartie des apports réalisés par la société absorbée, la valeur nette des biens et droits apportés sera comptabilisée à l'actif de la société absorbante en prime de fusion Date du projet commun de fusion : 27 mars 2023 Les projets ont été déposés au greffe DIJON le 28 mars 2023 pour les sociétés absorbante et absorbée..